



LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES
TENNIS DE TABLE

La newsletter des dirigeants - Juin 2021

En direct du CDL du 5 juin 2021



- Fixation du tarif de saisine du jury d'appel à 150 € à partir de la saison 2021 /2022

- Adoption du Plan de relance Régional 21-22 qui s'appuie sur :

- Des ristournes sur les licences 20/21 renouvelées en 21/22 : prise en charge de 100% de la part ligue sur les licences promotionnelles et 50% de la part ligue sur les licences traditionnelles. Soit une estimation du montant de la ristourne de 68 000€

- La déclinaison régionale de l'opération fédérale « Eté Ping ». Tout club inscrit à l'opération et qui mènera des actions référencées dans ce cadre-là, la FFTT abandonnera sa part sur 20 nouvelles licences promotionnelles et 3 nouvelles licences traditionnelles prises en juillet- août. La ligue appliquera la même mesure quant à sa part. soit un coût estimé à 11 000€

- La gratuité totale sera appliquée pour toute nouvelle licence féminine prise en 21/22 soit une estimation de 21 000€

Ce plan sera soumis à l'approbation de l'A.G. du 19 juin prochain

- Adoption du Budget Prévisionnel 21-22

Si le résultat 2020/2021 est évalué pour un montant bénéficiaire exceptionnel de 106 000 €, le prévisionnel 2021/2022, prévoit un résultat déficitaire tout aussi exceptionnel de 140 000 €. Une somme couverte par le résultat de 2020/2021 plus une ponction sur les réserves de la ligue. Ce projet sera soumis à l'approbation des clubs lors de l'AG du 19 juin.

- Validation des Mérites Régionaux 2021

La liste des récipiendaires sera publiée sur le site dans l'article consacré à l'AG du 19 juin

- Validation des arbitres et juge-arbitres formés en 20/21

Les cadres ayant validé une formation en arbitrage doivent être validés par le Conseil de Ligue. Le Conseil de Ligue valide la liste présentée par Nathalie PARAVY, responsable des formations en arbitrage. Cette liste sera publiée dans l'article consacré à l'AG du 19 juin.

- Choix de partenaires pour le mandat

A partir des offres reçues, le Conseil de Ligue valide les partenaires suivants : TTBS pour le « textile habillé » (vestes pour les dirigeants) et les récompenses. WENJA pour le matériel pongiste (tenues, raquettes, balles).

- Approbation de la proposition de la commission sportive sur le redécoupage territorial de la Régionale 1 du critérium fédéral

A partir de 2021-2022, le critérium fédéral Régional 1 passe à 3 secteurs, en lieu et place des deux actuels, répartis ainsi :

R1 Ouest : Allier - Cantal - Loire-Haute-Loire - Puy-de-Dôme

R1 Centre : Ain - Ardèche-Drôme - Rhône-Lyon

R1 Est : Isère - Savoie - Haute-Savoie



Assemblée générale Ligue AURA

L'Assemblée Générale de la Ligue se tiendra le **19 juin en distanciel**. L'ordre du jour comprendra, outre l'exposé du plan de relance, le vote du budget prévisionnel et des tarifs 21-22, une présentation de l'association "Colosse aux pieds d'argile", spécialisée dans la prévention et le traitement des violences aux enfants, des modifications des statuts.

[Visualisez l'article](#)

APPEL À CANDIDATURE



Appel à candidature organisations fédérales 2021/2022

Appel à candidature pour les organisations fédérales de la saison 2021/2022.

Attention date limite de candidature : le 20 juin

[Visualisez le dossier de candidature](#)

APPEL À CANDIDATURE



Organisez une épreuve régionale 2021/2022

Appel à candidature pour l'organisation des épreuves régionales de la saison 2021/2022.

[Visualisez le dossier de candidature](#)



Protocole de reprise - Phase 7

En attendant la reprise pour les adultes le 9 Juin, les mineurs ont pu reprendre depuis le 19 Mai. Retrouvez le protocole sanitaire de la FFFT, le guide de reprise et les préconisations sanitaires en compétition.

[Retrouvez le nouveau protocole](#)



La FFFT s'associe à AssoBoost pour aider ses clubs

Afin d'aider ses clubs dans leur gestion quotidienne et bien consciente des difficultés de cette nouvelle année suite à la crise sanitaire, la FFFT offre à ses clubs la carte Asso Boost.

[Visualisez l'article](#)



Pass Sport

Le Président de la République a voulu une mesure forte de soutien à la prise de licence dans un club à la rentrée 2021, soutenue par un effort financier massif et inédit de 100 M€.

[Retrouvez les informations sur le Pass'Sport](#)



La FFTT lance l'opération « Été Ping » !

À compter du 9 juin 2021, les adultes pourront enfin reprendre le tennis de table dans les clubs. Pour dynamiser la reprise, la FFTT organise l'opération « Été Ping » du 9 juin au 22 septembre.

L'Opération « Été Ping » s'adresse à tous les clubs qui organiseront au moins deux actions dont une ouverte à tous. Une fois inscrits, les clubs accèdent aux récompenses de la FFTT par tirage au sort chaque mois et selon leur résultat de licenciation en septembre 2021.

Les 1000 premiers clubs inscrits recevront une dotation matérielle d'une valeur de 500 euros (raquettes loisirs, balles, goodies, bon d'achat boutique fédérale, réduction sur un forfait de licences...) pour faciliter leurs actions de relance de l'activité.

[Visualisez l'article](#)



CDOS

PUY-DE-DÔME

Jacques Sauvadet élu Président du CDOS 63

L'Assemblée Générale Elective du CDOS 63, retardée une première fois faute de candidats, a enfin pu se tenir en visioconférence le mardi 11 mai dernier ; 28 Comités Départementaux étaient présents, totalisant 153 voix sur les 231 que compte le CDOS 63

[Visualiser les comptes rendus](#)



Avec le soutien de :



Ligue Auvergne Rhône Alpes Tennis de Table
Site de Lyon : 1 rue Colonel Chambonnet 69500 Bron
04.72.81.94.59
Site de Ceyrat : Artenium 4 Parc de l'Artière 63122 Ceyrat 06.34.32.65.90



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur LAURATT.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par
 sendinblue

© 2021 LAURATT